

# Panorama du bois énergie en Hauts-de-France 2023

PANORAMA\_2023-2

Poids (28,18 Mo), Format (PDF)

[Télécharger](#)

- [Résumé](#) Résumé
- [Références](#)
- [Sur le même sujet](#)

## Résumé

La filière forêt bois des Hauts-de-France se distingue des autres régions françaises par différents critères : la surface forestière, les essences plantées et la typologie des itinéraires sylvicoles. En termes de taux de boisement, les Hauts-de-France sont en effet classés 11e sur les 13 régions administratives, mais occupent la première place française concernant la récolte en peuplier.

Si la récolte forestière a bien et avant tout pour vocation de produire du bois d'œuvre (pour la construction, la menuiserie, l'ameublement...), la production de ce bois d'œuvre produira également du bois énergie.

**Première énergie renouvelable, le bois énergie représente un enjeu fort de la transition écologique.** Ses différentes sources permettent d'alimenter les quelques **300 chaufferies** régionales dont **43 réseaux de chaleur**, **8 installations industrielles** dont **3 cogénérations** (production de chaleur et d'électricité) et près de 290 chaufferies dédiées (dont des réseaux techniques raccordant plusieurs bâtiments communaux).

**L'ensemble de ces chaufferies consomment près de 1 millions de tonnes de bois énergie** dont la moitié est consommée par les installations industrielles.

**Dans ce Panorama du bois-énergie dans les Hauts-de-France 2023, vous trouverez toutes les données de la filière bois énergie en région mises à jour ainsi que les clés de compréhension de son évolution.**

- [Résumé](#)
- [Références](#) Références
- [Sur le même sujet](#)

## Références

## Identification

- Titre :  
Panorama du bois énergie en Hauts-de-France 2023
- Type de document :  
Rapport
- Auteur :  
Fibois Hauts-de-France
- Editeur :  
Fibois Hauts-de-France
- Date de publication :  
2023
- Dernière modification le :  
18/07/2023

## Classement

- Thèmes abordés :
- Mots-clés :  
bois, chaufferies, réseaux de chaleur
- Niveau :  
Intermédiaire

## Accès

- Modalités d'accès :  
Libre
- Contraintes d'utilisation :  
Citation de la source
- Règles d'usage :  
Licence Creative Commons CC-BY-SA v4.0
- [Résumé](#)
- [Références](#)

- [Sur le même sujet](#) Sur le même sujet

## Sur le même sujet

### [Rapport Panorama du bois énergie en Hauts-de-France 2019](#)

La filière forêt bois des Hauts-de-France se distingue des autres régions françaises par différents critères : la surface forestière, les essences plantées et la typologie des itinéraires sylvicoles. En termes de taux de boisement, les Hauts-de-France sont en effet classés 12èmes sur les 13 régions administratives, avant les Pays de la Loire et après la Normandie, mais occupent la première place française concernant la récolte en peuplier. Les filières bois construction et bois énergie sont les composantes principales de la récolte forestière, suite au déclin des industries papetières régionales. Les besoins en matériaux constructifs et en énergies renouvelables continuant à se développer, le besoin de mobiliser de nouveaux gisements voire de nouveaux acteurs est réel. C'est ainsi que, depuis plusieurs années, les flux de combustibles non forestiers (déchets bois, bocage) et les interactions entre bois construction et bois énergie s'intensifient, afin de pérenniser conjointement ces modes de valorisation. Néanmoins, il est important et nécessaire que le développement du bois énergie reste un sous-produit de la valorisation matière du bois. Ainsi, l'objectif de ce rapport est d'apporter les clefs de compréhension de l'évolution de la filière bois énergie en Hauts-de-France. Pour ce faire, approvisionnement et consommation seront étudiés en deux parties distinctes, avec en miroir, la dimension emploi.

#### Niveau Intermédiaire

L'ensemble de ces données en lien avec la filière sont consultables sur l'observatoire régional de la filière Observabois : [www.observabois-hautsdefrance.fr](http://www.observabois-hautsdefrance.fr).

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)